

« Assurer un espace vert à moins de 10 min à pied »

Entretien avec Guillaume Laval, responsable arbres et biodiversité, service Patrimoine végétal et Environnement, ville d'Albi (Tarn).

L'ESSENTIEL

► Pour visualiser les progrès de la végétalisation des différents quartiers, la municipalité d'Albi (Tarn) a mis en place un outil numérique de suivi. Cette mesure intègre un indice de bien-être, en fonction de la distance à parcourir pour bénéficier d'un espace vert ou accéder à une piste cyclable. Toutefois, certains riverains perçoivent le développement de la nature en ville comme un désagrément. Il faut un travail d'accompagnement et de pédagogie pour rendre les habitants autonomes dans leur (re)découverte de la faune et de la flore locale.

La Santé en action : Pourquoi Albi veut-elle être reconnue capitale de la biodiversité ?

Guillaume Laval : La commune participe depuis une dizaine d'années au concours des capitales françaises de la biodiversité¹, car nous souhaitons mettre en valeur nos actions, qu'elles puissent inspirer d'autres collectivités. En 2016, nous avons remporté le titre de meilleure ville moyenne. En 2024, nous voulons valoriser un nouveau projet de « solutions fondées sur la nature » autour notamment des chauves-souris. Celles-ci se nourrissent de moustiques, il s'agit de mesurer l'impact de leur implantation pour réguler la population de ces insectes. Plutôt que de mettre en place des pièges à base de CO₂ pour détruire les moustiques, une réponse coûteuse et énergivore, nous préférons nous orienter vers une solution d'ingénierie écologique. Une centaine de nichoirs à chauves-souris seront installés sur différents espaces-tests de la ville.

Pour les moustiques tigres, nous misons sur l'action des hirondelles et des martinets.

S. A. : Comment la ville promeut-elle la reconnexion des Albigeois à la nature ?

G. L. : L'ambition des élus d'Albi, commune de 51 000 habitants, est d'assurer en 2026 à chaque Albigeois la présence d'un espace vert à moins de 10 min à pied de son domicile. Le programme de suivi numérique de la végétalisation de la ville a démarré en 2022. Ce travail de cartographie va nous permettre de caractériser un indice de bien-être pour les différents quartiers en fonction de la distance à parcourir par rapport à un espace naturel ou à une piste cyclable. Aussi la municipalité rachète-t-elle des terrains afin de disposer de surfaces d'aménagement et de conservation de la biodiversité. Les zones acquises le long du Tarn visent à préserver des sites pour la tranquillité des castors, tandis que d'autres pourront être transformées en square ou en espace vert. Ce suivi numérique, s'appuyant sur des photos satellite, va durer plusieurs années afin d'évaluer les gains de végétalisation apportés par nos actions. Nous avons, par exemple, planté plus de 3 000 arbres ces dix dernières années ; ils sont encore jeunes et pas toujours visibles sur les cartographies. D'ici quelque temps, nous devrions avoir une canopée développée.

S. A. : Comment avez-vous identifié ce besoin de nature des habitants ?

G. L. : Notre approche est plutôt empirique, nous nous sommes rendu compte que les personnes vont spontanément dans les endroits où la nature est davantage préservée. Par exemple, en 2007, un grand parc contemporain, le parc de La Renaudié,

a été aménagé sur plusieurs hectares ; juste à côté, dans un champ laissé un peu à l'abandon, nous avons planté des arbres fruitiers, des frênes, des merisiers, tout en conservant la végétation spontanée dans une démarche de gestion différenciée². Les habitants préfèrent se promener dans cet espace champêtre et naturel, sur des chemins entre graminées et herbes folles, plutôt que dans le parc tondu régulièrement et plus aseptisé. C'est aussi le cas dans les bases de loisirs où nous avons commencé la gestion durable. Là encore, les gens s'installent plutôt dans les petits espaces naturels de 6-7 m² entourés d'arbres et de végétation, même avec 50 cm d'herbes hautes.

S. A. : Coopérez-vous avec le service santé de la ville sur ces actions ?

G. L. : Il faudrait certes parvenir à un travail en commun, la question étant : comment associer la Direction santé à cette démarche écologique ? Des rapprochements s'opèrent déjà concrètement. Un jardinier de la ville, en lien avec une infirmière du réseau Asalée³, accompagne des patients pour des activités de jardin potager sur un terrain mis à disposition par la municipalité. Un certain nombre de projets améliorent le lien social. On le voit, par exemple, avec la transformation en éco-pâturage d'un site de 3 hectares dédié à la récupération des eaux en cas d'inondation ou de crue. Une convention a été passée avec un éleveur : nous fournissons le terrain, l'eau et le foin ; lui gère les moutons et les chèvres. Ce lieu attire les habitants qui viennent donner le biberon aux agneaux ou participer à la tonte ; les nounous du quartier y engagent leur poussette ; les enfants jouent dans cet espace protégé. Une promenade a été aménagée autour du bassin, de telle sorte que les personnes

âgées qui souhaitent se promener avec leur chien puissent faire le tour sans difficulté.

S. A. : Les riverains apprécient-ils ce retour de la nature en zone urbaine ?

G. L. : Nous sommes attentifs à une chose : il ne faut pas que les habitants aient le sentiment que les espaces verts sont à l'abandon. Les trottoirs doivent demeurer empruntables. Il ne peut y avoir de zones dans lesquelles il est impossible de marcher sans se mouiller jusqu'au genou. Toutefois, il faut gérer des mécontentements, c'est évident. Un chemin de terre avec des cailloux est certes moins praticable quand on vieillit. Certains apprécient la nature en ville... sauf à proximité de chez eux ; ils nous appellent pour signaler un merle bruyant sous leur fenêtre en nous demandant de débroussailler. Tout le monde souhaite avoir accès à la biodiversité, sans vraiment savoir ce que cela implique. Les personnes ne font pas toujours le lien entre l'insecte présent dans les herbes non coupées et l'oiseau qui va pouvoir s'en nourrir. Nous avons un travail de pédagogie à faire pour expliquer les chaînes alimentaires et les réseaux trophiques⁴. Cependant, les remontées de la population et des touristes sont généralement positives.

S. A. : Les Albigeois sont-ils associés à ces projets ?

G. L. : Un conseil local de la biodiversité a été mis en place, qui fédère les partenaires institutionnels, les acteurs en écologie du territoire, et parmi eux les associations et les habitants. Nous organisons des conférences pour informer ces derniers et nous leur proposons des chantiers participatifs comme la plantation de haies ou la construction de murets en pierre sèche. Des guides pédagogiques – tels *Découvrir les amphibiens et reptiles d'Albi* ou *Albi, découvrir une flore remarquable* – ont été édités afin que chacun puisse être autonome dans la découverte de la nature. De plus, les conseils de quartier de la ville sont dotés d'un budget participatif ;

dans ce cadre, les habitants sont invités à déposer des projets qui sont étudiés. Ils ont, par exemple, proposé la plantation d'arbres fruitiers. Une grande partie des propositions portées par les Albigeois dans le cadre des budgets participatifs concerne les espaces verts. Les agents chargés de l'entretien des espaces verts sont pleinement associés à la démarche. Ils peuvent se former à la gestion différenciée, à la préservation de la biodiversité. Nombreux sont ceux qui apprécient ce tournant, à partir du moment où nous ne mettons pas en cause la valeur de leur travail sur la qualité paysagère et sur les essences ornementales. Un jardinier, ému par la disparition des orchidées de la ville, régulièrement coupées, a proposé que nous mettions des panneaux explicatifs et des repères pour éviter ces coupes ; ceci a permis de voir refleurir aujourd'hui 24 espèces d'orchidées différentes sur notre territoire.

S. A. : Sur quels partenaires vous appuyez-vous pour mener vos actions ?

G. L. : Nous collaborons avec de nombreux partenaires, notamment associatifs, comme l'Office pour les insectes et leur environnement, la Ligue pour la protection des oiseaux, la Société française de sciences naturelles, la Fédération des chasseurs, mais aussi des partenaires institutionnels : l'Éducation nationale,

l'Agence régionale de la biodiversité, l'Office français de la biodiversité (OFB), les chambres de l'agriculture, la Direction départementale des territoires. Nous faisons aussi appel à des bureaux d'études sur des thématiques particulières. Ces partenaires nous offrent de leur temps et de leur expertise dans le cadre d'un partenariat donnant-donnant, puisque nous leur permettons d'avoir accès à des terrains d'analyse. Nous avons peu d'aides financières, à part celle de l'OFB pour la création d'un atlas de la biodiversité communale. La plupart des projets sont autofinancés par la ville, nous n'attendons pas d'éventuelles subventions pour avancer dans nos objectifs.

S. A. : Le budget de la ville dédié à la biodiversité et à l'arboriculture est-il pérenne ?

G. L. : Il y a un budget biodiversité, sanctuarisé et équilibré, avec des volets animations, études, acquisition de matériels et réalisations sur le terrain. En outre, la renaturation irrigue d'autres projets, comme celui à 3 millions d'euros de rénovation d'une école, comprenant une part consacrée à la biodiversité.

S. A. : Quel bilan tirez-vous aujourd'hui ?

G. L. : Nous avons fait beaucoup de choses en dix ans, mais nous ne sommes pas les seuls. Si nous sommes souvent cités en exemple, nous ne sommes pas plus méritants que d'autres. Cela étant dit, la municipalité a fait le choix de mettre en place une délégation avec un élu dédié à la biodiversité. Nous avons la chance de pouvoir expérimenter sans être freinés, d'autant que nous disposons d'un territoire propice au retour de la biodiversité. Le travail de pédagogie reste primordial. Il faut veiller à ne pas basculer dans l'excès, vouloir absolument que les habitants investissent les espaces naturels au risque de dénaturer ces sites et de perdre la biodiversité réintroduite. En effet, des personnes trouvent génial tel ou tel espace, elles demandent s'il est possible d'y installer un cirque ou d'y organiser un festival ou un concert. ■

Propos recueillis par Joëlle Maraschin, journaliste.

1. Depuis dix ans, le concours Capitale française de la biodiversité identifie et valorise les meilleures pratiques des communes et intercommunalités en faveur de la nature. Il est organisé par l'Office français de la biodiversité, l'association Plante & Cité et l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France.

2. La gestion différenciée consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages, pour bannir les pesticides.

3. Association entre médecins généralistes et infirmières déléguées à la santé publique pour la prise en charge des patients souffrant de maladie chronique et leur éducation thérapeutique.

4. Un réseau trophique représente l'ensemble des interactions d'ordre alimentaire entre les êtres vivants d'un écosystème.

Dossier